



Échillais
Au Cœur de Rochefort-Océan



les Fosses à Bois de La Gardette



Histoire, Curiosités, Particularités, Anecdotes

Journées du Patrimoine
15 & 16 septembre 2018

Les Fosses aux mâts ou à Bois dans l'Estuaire de la Charente

1669 : Fosses de Lupin - capacité : 1500 mâts immergés



1779 : Fosses de l'Avant-garde - pour petits mâts capacité: 2400

**1792 : Fosse de l'Arrière-garde - dans la prairie de Rhône
(d'après un projet de Mr Toufaire -1785) fosse courbe de 200m.**

1853 : Fosses de la Gardette - 9 fosses à bois

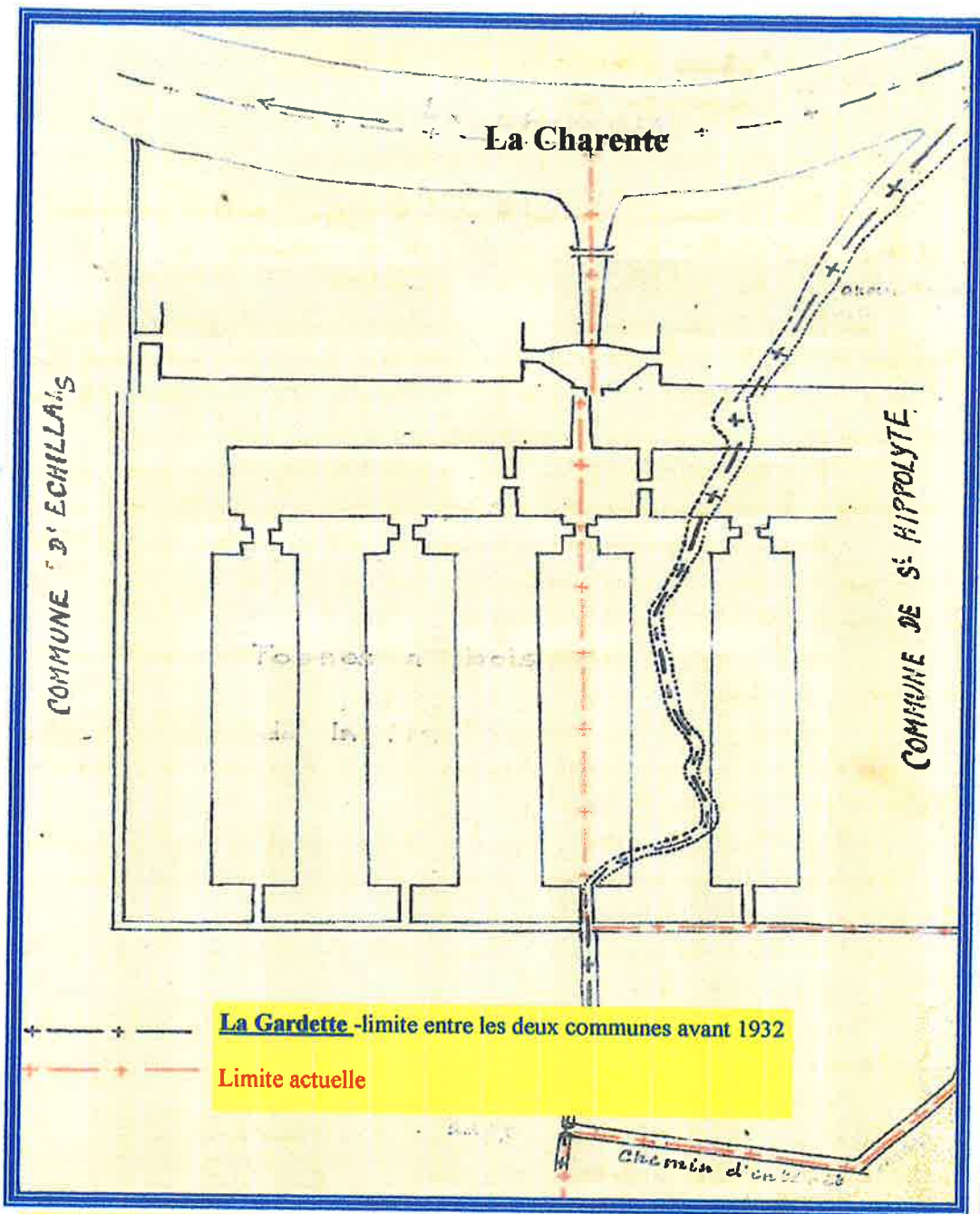
Fosses de la Gardette

La Gardette a pour origine le nom d'un moulin hydraulique, édifié sur un cours d'eau du même nom. Ce dernier s'écoulait vers le fleuve à l'emplacement actuel des Fosses N°1,6 & 9. Les terrains et le bâtiment appartenaient à la Famille « Aymer de la Chevalerie », puis « le Gardeur de Tilly »

Le moulin est mentionné dans un inventaire des biens du dernier Seigneur d'Échillais en 1789.

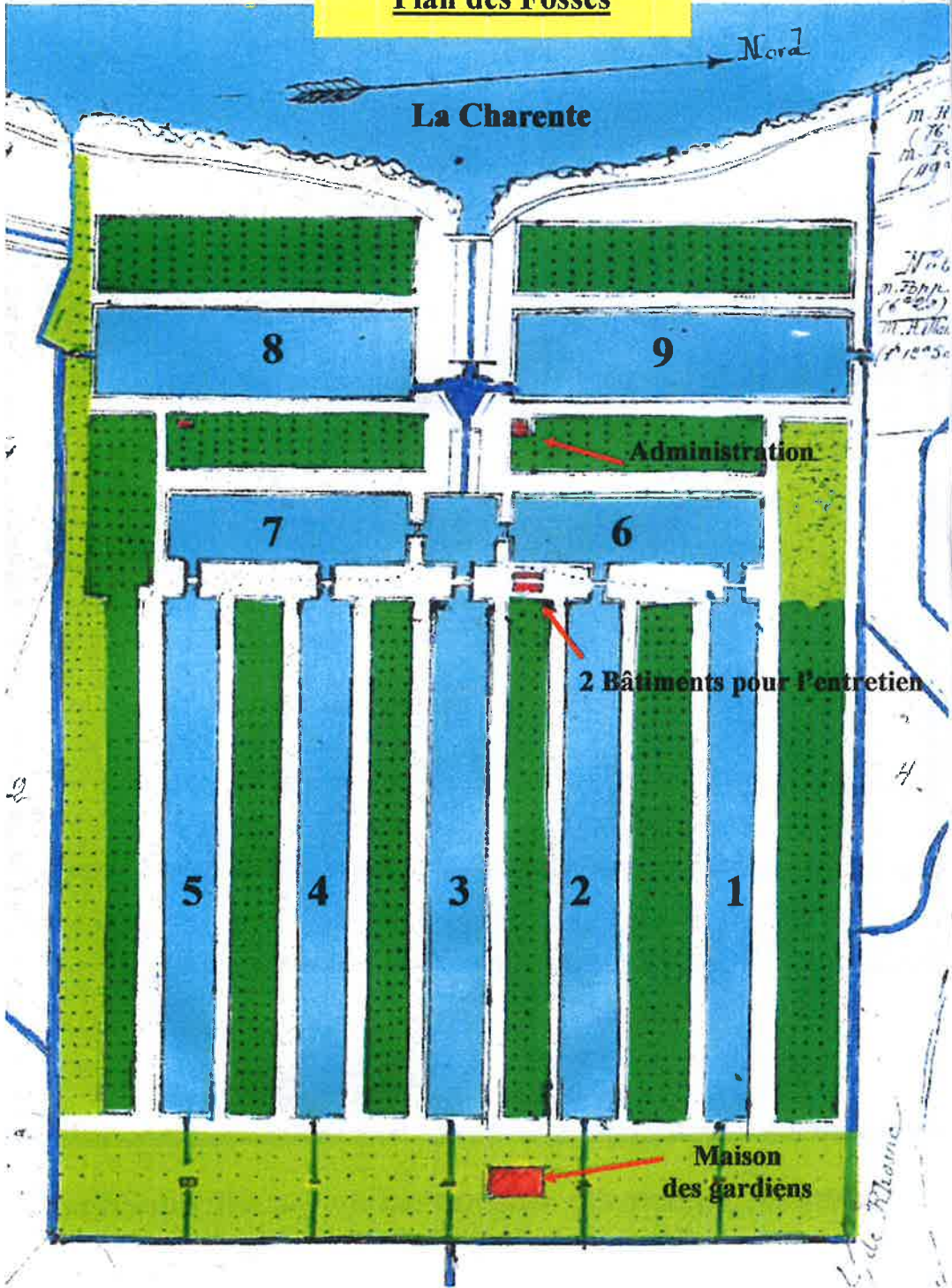
Comme la Bridoire, la Gardette drainait une partie de la grande prairie de « Rhosne » et des marais de la Fublée.

Depuis 1810, ce cours d'eau démarquait les Communes de St Hippolyte et d'Échillais ; cette limite peu pratique après le creusement des fosses, fut modifiée en décembre 1932



**Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
d'Échillais du 4 décembre 1932**

Plan des Fosses



Historique

- 1828- le 1 septembre , une Dépêche ministérielle autorise la construction des fosses.
- 1832-1934- du 22 août au 25 janvier, la Marine acquérait 45 hectares dans la prairie de Rhosne
Soit :-42 parcelles concernant 30 propriétaires de la Commune d'Echillais.
-3 parcelles concernant 3 propriétaires de St Hippolyte,
- 1834-1853 : creusement et aménagement des fosses
- 1872- du 15 avril au 22 juillet, curage de la fosse N°1.
- 1873- du 15 mars au 1 juillet, curage de la fosse N°4.
- 1874- à compter du 30 mars, curage de la fosse N°9.
- 1874 à 1876, nettoyage du fossé d'enceinte.
- 1883- construction de deux grues pivotantes.
- 1902- 11 octobre, déclaration du service des Constructions Navales sur l'inutilité des fosses aux mats.
- 1907- 4 avril, construction d'un appontement en ciment armé
- 1909- les fosses 1 à 7 sont vendues à M. Mme Jeandeau Camille.
- 1909- 10 mars allongement de l'appontement
- 1910- la DM du 16 novembre autorise les Constructions Navales à Employer la Fosse n° 9 pour la conservation des fils Conducteurs des torpilles.
- 1923- 24 janvier, remise au Domaine par la Marine, des fosses 8&9, des bâtiments, un appontement et deux grues pivotantes
- 1923- 17 novembre, acquisition des Fosses N°8&9 par M.Mme Jeandeau Camille de M.Mme Fraigne Henri.
- 1932- 4 décembre, Séance extraordinaire du Conseil Municipal d'Echillais pour modifier la limite territoriale de la commune aux fosses de la Gardette.
- 2001- 9 novembre, acquisition de l'ensemble des Fosses de la Gardette par le Conservatoire du Littoral.
Les terrains des Fosses sont actuellement classés en **Zone NP (Naturelle de Protection)**

Réglementation sur la « Coupe » des Bois

De **1803 à 1880**, sur l'ensemble du Territoire :

- les lois du 9 floréal an 11 (29 avril 1803) et du 28 août 1816.
- le décret du 15 avril 1811.
- l'ordonnance du 22 septembre 1819.
- l'arrêté du 28 floréal an 11 (18 mai 1803).

régissaient la coupe et le martelage des bois.

« - *Tout propriétaire de bois, futaie ou forêt était tenu de déclarer, **six mois** à l'avance, à l'agent forestier les coupes qu'il avait l'intention de faire, et à indiquer les lieux où étaient situés les bois qui devaient être abattus.* »

Le délai de six mois, qui devait s'écouler entre la déclaration du propriétaire et l'abattage, n'avait d'autre objet que de donner aux agents de la Marine le temps de se rendre sur les lieux et de visiter ces arbres sur pied, afin de reconnaître s'ils étaient de nature à produire, par l'équarrissage, des pièces propres aux Constructions Navales.

Les **chênes** et les **ormes** étaient les Essences les plus recherchées

Stockage du Bois

Les bois étaient stockés en hauteur sur trois plans et retenus par des piquetages placés par le Service des Constructions Navales.

Chaque stère de bois en dépôt exigeait **1,90m²** de superficie et **4,20m³** d'eau.

Pour renouveler l'eau de toutes les Fosses avec le **Canal** de la **Bridoire**, il suffisait de **26 heures**.

Malheureusement lors des mouvements de bois on ne pouvait pas toujours puiser dans ce Canal pour maintenir le niveau de l'eau claire, supérieur à la Charente.

Aussi on devait laisser entrer dans les fosses l'eau vaseuse dont les dépôts grevaient lourdement chaque année le budget des Travaux Hydrauliques.



Caractéristiques techniques

<u>Fosse</u>	<u>Longueur</u>	<u>largeur</u>		<u>Hauteur d'eau</u>	<u>Cubage d'eau</u>	<u>Quantité de bois</u>	<u>Rapport Volume d'eau/bois immergé</u>
		<u>gueule</u>	<u>fond</u>				
N°1	360m	32m	24m	2,40m	24192m ³	4500	5,37
N°2	360m	46m	38m	2,40m	36288m ³	6500	5,50
N°3	360m	46m	38m	2,40m	36288m ³	6500	5,50
N°4	360m	46m	38m	2,40m	36288m ³	6500	5,50
N°5	360m	46m	38m	2,40m	36288m ³	6500	5,50
N°6	163m	50m	42m	2,40m	17995m ³	4000	4,50
N°7	163m	50m	42m	2,40m	17995m ³	4000	4,50
N°8	240m	73m	62m	2,40m	38880m ³	7500	5,04
N°9	240m	73m	62m	2,40m	38880m ³	7500	5,04
	mètre	mètre	mètre	mètre	m ³	stère	

Modes de Curage

le premier mode de curage a consisté à lancer les vases sur les cavaliers à l'aide d'un boguet ou bogue (1). Ce Système, expérimenté en Juillet **1866**, a fait ressortir une dépense de 1,90fr par mètre-cube de vase extraite.

le second mode employé en **1872** consistait :

-à charger les vases dans des wagonnets de 0,666m³ de capacité pouvant se mouvoir sur des voies ferrées établies au **fond** de la fosse.

-à élever verticalement ces wagonnets pleins à l'aide d'un treuil à vapeur et d'un appontement placé dans la fosse pour les faire passer sur les voies d'un second appontement appuyé sur le cavalier.

-à décharger et répartir les vases à l'aide de passerelles mobiles.

Ce système nécessitait **30** hommes pour un bon fonctionnement. Le calcul des dépenses fait sur **92** jours est de 1,93fr par mètre-cube de vase extraite.

le 3^{ième} mode de dévasement fut celui qui consista à charger la vase dans des brouettes de **33 litres** et à les rouler sur des plans inclinés ou rampes en madriers établies suivant une pente de 15 à 20 cm par mètre.

Ce système fut reconnu comme le plus économique mais il exigeait l'emploi d'au moins **120 hommes**.

Le prix de revient du mètre cube de vase extraite était de **1,70fr**.

(1)- Pelle à enlever les boues.



Année	Date des travaux	Lieu	Cubage	Dépenses
1872	15/04 au 22/07	Fosse N°1	3650m ³	10534fr
1873	Juillet	Fosse N°4	5265m ³	10628fr
1874		Fosse N°9	10237m ³	17900fr
1874		Fossé d'enceinte		4600fr

Le « Bâti » et son environnement:

Autrefois le site était recouvert d'arbres d'essence différente (chênes, ormeaux, pins maritimes).

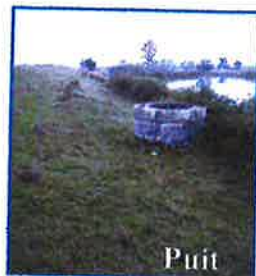
Sur cet ensemble de 45 hectares, quatre bâtiments furent érigés.

La première construction est près de la fosse n°9, elle est composée d'une seule pièce avec cheminée. Elle servait à l'administration. Après la suppression des gardiens en janvier 1893 cette salle servira de poste de garde pour les gendarmes maritimes jusqu'en janvier 1913.



Derrière celle-ci, près de la fosse n°6, il existait deux autres structures pour entreposer le matériel de fonctionnement et d'entretien. Par la suite, les nouveaux propriétaires réuniront ces apprentis pour en faire une seule bergerie.

Le quatrième bâtiment est le logement des gardiens, situé à l'extrémité des fosses 2&3 en bordure du canal de la Gardette. Ce logis était composé de trois pièces, d'une remise, d'un réduit et d'un grenier. Une échelle de meunier, installée à l'entrée permettait d'accéder à ce dernier. Un puits creusé au bord de la fosse n°3 à 100 mètres de la maison fournissait l'eau à ses habitants. De 1853 à 1893, trois ménages occuperont cette demeure. **En ce lieu, cinq enfants naîtront, trois personnes y décèderont.**



Les gardiens & leur famille

1/-Le premier est Dhionnet Silvain.

Il est né le 18 juillet 1802 à Rochefort, il est le fils de Pierre Dhionnet et de Marie Elisabeth Letron. Il entre à 18 ans (le 18 juillet 1820) comme apprenti ouvrier charpentier à la Division des Constructions Navales de l' Arsenal de Rochefort. Après 20ans comme ouvrier charpentier, il devient « gardien d'établissement ». Le **1 septembre 1840**, il est affecté à la surveillance des fosses. Mais, avec son épouse Besson Marie Angélique, il n'occupera la maison de gardiennage qu'après 1851. Il restera en ces lieux jusqu'à son départ de l' Arsenal le **14 octobre 1867**.

2/-Le deuxième est Roché Toussin Élie.

Il est né à Bernay le 13 novembre 1831, il est le fils de Jean Roché et d'Elisabeth Neveu. Le 6 juillet 1852, il entre comme ouvrier charpentier à la Direction des Constructions Navales de l' Arsenal de Rochefort. Le 1^{er} novembre 1857 il est affecté comme gardien de bureau à la Direction du Port de l' Arsenal. En **octobre 1867** après le départ de Dhionnet Silvain, il est nommé gardien d'établissement de 1^{er} classe aux Fosses à Bois.

Remarié le 19 août 1867 à Rochefort avec Rémaudière Magdeleine, il aménage dans la maison de la Gardette avec sa nouvelle épouse et les deux enfants de son premier mariage Gabriel Alexandre et Aimée Marguerite. Commence alors un long séjour aux Fosses. Il y passera **22 ans et 6 mois**. Pendant toute cette période il eut, aux Fosses de la Gardette, **cinq naissances et trois décès**. Il se retire à Échillais. Car il acquiert le 3 juin 1886 une parcelle de terrain de 5 ares 86 (section B n°4) aux chaumes de Martrou, non loin de la rue « Traversière », rue ouverte en 1885-1886 pour joindre les actuelles rue de la Tourasse et rue de la Renaissance. Il fait partie de la deuxième tranche des habitants qui construisirent le hameau de la Renaissance. Il prend donc sa retraite en **avril 1890** dans sa nouvelle demeure.

3/-le dernier locataire et gardien des Fosses s'appelait Quincarlet André

Il est né le 31 août 1844 à Pressine dans les Deux Sèvres .il est le fils naturel de Quincarlet Marie. Il entre le 13 janvier 1863 comme journalier au Magasin Général du Port à l' Arsenal de Rochefort.

Le 22 novembre 1866, il est affecté comme ouvrier perceur à la Direction des Constructions Navales. Le 1 mai 1874, il passe Gardien de Bureau de 2^{ème} classe à l'Hôpital Maritime de Rochefort. Il est affecté ensuite à la Direction du Port de Rochefort, le 11 juin 1880 comme gardien portier de 3^{ème} classe.

Il remplacera Roché Toussin le **10 avril 1890** aux fosses de la Gardette. Il restera jusqu'au **1 janvier 1893** et il ne sera pas remplacé.



Anecdotes

Un Terre-neuvais né aux Fosses:

Roché Maxime Gaston naquit le 9 novembre 1873 à 21 heures dans le logis des fosses de la Gardette ». Il est le fils de Roché Toussaint Élie garde de ce lieu depuis le 1 mai 1868 et Rimaudière Magdeleine. Il passa son enfance et son adolescence au milieu d'une famille de 5 enfants, dans un environnement agréable. Autrefois le site était recouvert d'arbres d'essence différente (chênes, ormeaux, pins maritimes). Il a du fréquenté l'ancienne école du Bourg dit « Maison des frères Guérinet » qui était située à l'emplacement de l'actuelle Mairie, au lieu dit le Champ de Bataille.

A 18 ans, nous le retrouvons comme inscrit maritime sur les registres du port de Rochefort. Sa première affectation est un embarquement d'un mois, sur un coureau (1) « la Jeanne Maria » pour une navigation au bornage (2).

Ensuite de septembre 1892 à septembre 1893, nous le retrouvons sur différents navires pour une activité de cabotage et de bornage autour des îles de Ré & Oléron et la baie de l'Aiguillon:

Depuis 1892, ce dernier est domicilié chez son père, à Échillais, au récent hameau de la Renaissance. Après sa radiation, il part pour Granville.

Il rejoint ainsi les bateaux armés pour la Pêche à la morue dans les parages de St Pierre & Miquelon. Les campagnes durent de fin avril à mi-septembre. Il embarque donc pour celle d'avril 1896 à bord de la **Gazelle**.

La goélette quitte St Pierre le **11 septembre 1896** et disparaîtra corps & biens.

(1)- Coureau—bateau à fond plat (2)-Bornage—navigation côtière.

Un Bagnard « noyé » dans la Gardette

En 1843, date de l'incident, le creusement des fosses est en cours. Les travaux ont débuté en 1834 et ils ne seront achevés qu'en 1853. La surveillance du lieu dépend de la Division des Constructions navales du Port de Rochefort. La responsabilité de ce contrôle incombe au Corps des gardiens du Port.

Le 13 mai 1843, lors de l'inspection du chantier, les sieurs Parisot, et Dhionnet gardiens chargés de la surveillance découvrent un corps sur la berge nord du chenal de la Gardette. Le procès verbal établi par la Gendarmerie Départemental de Rochefort précise «un cadavre revêtu d'un pantalon de drap jaune, d'une serpillière en toile, d'un gilet brun, contenant dans ses poches diverses pièces de menuiseriedont le pantalon porte le n° 13277...reconnu le corps pour être celui du nommé Laborde Martin, fils de Jean et de Jeanne Labadie né à Angles(basses Pyrénées)âgé de 42 ans, forçat évadé du bagne le 28 mars dernier, condamné le 21 avril 1841 par la cour d'assises des Landes à dix ans de fer.....).

Au Service historique de la Défense à Rochefort, dans le registre des évasions des détails sont donnés sur les circonstances de cette escapade.

Le 28 mars 1843, des bagnards exécutent des travaux d'empilement de bois en dehors des remparts de l'Arsenal. A 9h45 du matin, les gardiens de la chiourme constatent l'absence de deux hommes Laborde Martin (matricule 13277) et Ménard Antoine (matricule 13036).

Ménard Antoine sera retrouvé le 30 mars à l'intérieur du Port. Le 31, une gratification de 25fr est octroyée à l'auteur de son arrestation et le 3 avril, une prolongation de peine lui est signifiée.

Concernant Laborde Martin, après les formalités d'usage, son cadavre fut transporté à l'Hôpital de la Marine dans la salle dite « **l'Amphithéâtre** » pour servir aux études des futurs médecins.

Brochure

Réalisation « les Amis du Patrimoine Échillaisien »

Président Y. Renard

Participants aux journées du Patrimoine

les 15 & 16 septembre 2018:

Brillaud Dominique

Bureau Jean Yves

Calafat Kristine

Galle Renée

Guérin Jean Marie

Le Bras Gilbert

Renard Gisèle

Renard Yvon

Ridel Geneviève

Ritaine Claude

Sanna Henri



Montage, recherches & textes –G. le Bras:

Photos –JM Beaulieu, L. Deysieu, B. Giraud †

Sources

- Archives Municipales d'Échillais
- Service de la Défense- Enclos de Martrou- Rochefort
- Monographie de la commune d'Échillais

J. Fredonnet & M. Turque -1913